

Approbation de tarifs d'institutions d'assurance privées avec effet au 1^{er} janvier 2006

(Art. 46, al 3, de la loi sur la surveillance des assurances du 23 juin 1978;
RS 961.01)

L'Office fédéral des assurances privées a approuvé pour le 1^{er} janvier 2006 les tarifs en assurance maladie suivants, lesquels concernent des contrats d'assurance en cours:

Décision

<i>du</i>	<i>Tarifs de / concernant</i>
9 septembre 2005	La Caisse Vaudoise, Martigny Les tarifs soumis pour les produits Combinée d'hospitalisation (HC D2), Combinée d'hospitalisation (HC D3), Soins dentaires (TD) et Nativa (NA D2M)
9 septembre 2005	Mutuel Assurances, Martigny Les tarifs soumis pour les produits Soins dentaires (DP N2), Soins dentaires (DP N3), Soins dentaires (TD), Soins complémentaires (EL N3), Global mi-privée (GM N1) et Frais de traitement hospitalier (HG C99)
9 septembre 2005	Caisse-maladie de la région de Goms, Lax L'adaptation des tarifs pour les produits Ospita 2, division demi-privée en Suisse, et Ospita 3, division privée en Suisse
9 septembre 2005	Caisse-maladie Agrisano, Brugg L'adaptation des tarifs de l'assurance complémentaire AGRI-spécial pour des prestations supplémentaires
9 septembre 2005	SLKK Versicherungen, Zürich L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance combinée d'hospitalisation (F3), Assurances combinée d'hospitalisation (F4) et Medico-Plus (W)
9 septembre 2005	Atupri Caisse-maladie, Bern L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance complémentaire Tarife Extra (I) et Diversa (W) et le changement des groupes d'âge pour le produit Hôpital
9 septembre 2005	Caisse-maladie Easy Sana, Martigny L'adaptation des tarifs pour les produits Soins dentaires (DP N2), Soins dentaires (DP N3)
9 septembre 2005	Caisse-maladie Wädenswil, Wädenswil Les tarifs soumis pour les produits Combinée d'hospitalisation (HC 02), Combinée d'hospitalisation (HC D3)
9 septembre 2005	Kranken- und Unfall-Versicherungsverein St. Moritz, Saint-Moritz Les tarifs soumis pour les Frais de traitement hospitalier (HG C99)
12 septembre 2005	Carena Schweiz, Aadorf L'adaptation des tarifs pour Privat Zusatz (PZ)

<i>du</i>	<i>Tarifs de / concernant</i>
12 septembre 2005	Caisse-maladie CMBB, Martigny Les tarifs soumis pour les produits Combinée d'hospitalisation (HC D3) et Soins dentaires (DP N2)
12 septembre 2005	Caisse-maladie de Troistorrents, Troistorrents Adaptation des tarifs pour Soins complémentaires (SC N2), Soins complémentaires (SC N3), Soins complémentaires (SC N4)
12 septembre 2005	Universa Caisse-maladie, Sion Les tarifs soumis pour les produits Combinée d'hospitalisation (HC3), Soins dentaires (DP N2), Soins dentaires (DP N3), Soins dentaires (DP N4), Soins dentaires (TD), Global privée(GPN1 P), Soins complémentaires avec bonus (SB N2)
12 septembre 2005	Kranken- und Unfallkasse Rothenburg, Rothenburg L'adaptation des tarifs pour l'Assurance complémentaire Frais de traitement
12 septembre 2005	Sumiswalder Kranken- und Unfallkasse, Sumiswald L'adaptation des tarifs pour l'assurance complémentaire «E»
12 septembre 2005	Hermes Caisse-maladie et accidents, Martigny Les tarifs soumis pour les produits Combinée d'hospitalisation (HC D2), Combinée d'hospitalisation (HC D3), Soins dentaires (DP N2), Soins dentaires (TD), Global privée (GP N1P)
12 septembre 2005	Caisse-maladie de la Fonction Publique, Bulle Les tarifs soumis pour les Soins dentaires (DP N2)
12 septembre 2005	Sanitas Privatversicherungen AG, Zürich L'adaptation des tarifs pour les produits Hospital Plus (H3-97), Hospital Standard (H3S), Hospital Standard Liberty (H3SL), Hospital Comfort Plus (H2-97), Hospital Comfort (H2C), Hospital Comfort Liberty (H2CL), Halbprivat sanitas corporate private care (H2-scpc), Hospital Royal Plus (H 1-97), Hospital Private (H1P), Hospital Private Liberty (H1PL), Classic (AB-04), Basic 1 (AB1-97), Basic 2 (AB2-97), Family (AB4-01)
12 septembre 2005	Helsana Zusatzversicherungen AG, Zürich L'adaptation des tarifs pour les produits HOSPITAL BONUS PLUS assurance complémentaire d'hospitalisation, HOSPITAL CLASSICA PLUS assurance complémentaire d'hospitalisation, HOSPITAL COMFORT assurance complémentaire d'hospitalisation, HOSPITAL PLUS assurance complémentaire d'hospitalisation, HOSPITAL BONUS COMFORT assurance complémentaire d'hospitalisation, HOSPITAL CLASSICA COMFORT assurance complémentaire d'hospitalisation, DENTA assurance pour soins dentaires (1000), DENTA assurance pour soins dentaires(3000), CURA assurance pour les soins de longue durée, effectif restant de Helvetia Patria (13 polices, en majeure partie des produits relatifs à l'hospitalisation)

<i>du</i>	<i>Tarifs de / concernant</i>
14 septembre 2005	Wincare Zusatzversicherungen AG, Winterthur Les tarifs soumis pour les produits Assurances complémentaires d'hospitalisation en division demi-privée (NH), Assurances complémentaires d'hospitalisation en division privée (NP), Natura Komfort (A3), Natura Basis (A3.B), Sanacare Natura Komfort (A3SK)
14 septembre 2005	Winterthur Assurances Suisse S.A., Winterthur L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance pour frais engendrés par un séjour à l'hôpital ou en cure en division demi-privée avec/sans traitement ambulatoire (HIPK HK-Erg. S/K 1/2p o/m.a.), Assurance pour frais engendrés par un séjour à l'hôpital ou en cure en division privée avec/sans traitement ambulatoire (HIPK HK-Erg. S/K 1/1p o/m.a.), Assurance hospitalisation et Assurance indemnités journalières pour séjour à l'hôpital ou en cure (HIPK S-K-Geld), Assurance perte de gain (HIPK EAR)
14 septembre 2005	ÖKK-Versicherungen AG, Landquart L'adaptation des tarifs pour les produits Combi Demi-privé (KO HP), Combi Global (KO G), Combi Comfort (KO K), Combi Privé (KO P), Combi Général (KO A), Dental, Allgemeiner Zusatz (AZ), Privater Zusatz (PZ), Combi Flex (KO F), Mondial Basis (MBA)
14 septembre 2005	CSS Versicherung AG, Luzern L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance hospitalisation demi-privée, Assurance hospitalisation privée, Assurance pour indemnités journalières (francs fixes), Assurance pour soins dentaires, Assurance pour médecine complémentaire, CSS Assurance standard, CSS Assurance standard
14 septembre 2005	Intras Assurances S.A., Carouge Adaptation des tarifs pour les produits Uno, Uno+, Due, Due+, Ecodenta, Assurance d'indemnités journalières selon la LCA (PP10), Assurance d'indemnités journalières selon la LCA (PP11), Optima semi-privé, Optima+ semi-privé, Quadra semi-privé, Quadra+ semi-privé, Optima privé, Optima+ privé, Quadra privé, Quadra+ privé.
14 septembre 2005	Groupe Mutuel Assurances GMA SA, Martigny L'adaptation des tarifs pour les produits Combinée d'hospitalisation (HE D2), Combinée d'hospitalisation (HE D3), Soins dentaires (DZ N1), Soins dentaires (DZ N2), Soins dentaires (DZ N3), Soins dentaires (DZ N4), Diversa (DV DV2) et Natura (NT NT2)
14 septembre 2005	Alba Allgemeine Versicherungs-Gesellschaft, Basel L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance-maladie individuelle, Frais d'hospitalisation en demi-privé (Tarif88), Assurance-maladie individuelle, Frais d'hospitalisation en demi-privé (Tarif92), Assurance-maladie individuelle, Frais d'hospitalisation en privé (Tarif88), Assurance-maladie individuelle, Frais d'hospitalisation en privé (Tarif92)

<i>du</i>	<i>Tarifs de / concernant</i>
15 septembre 2005	Vaudoise Générale, Compagnie d'Assurances, Lausanne Adaptation des tarifs en assurance d'indemnités journalières individuelle (Tarif 133 et Tarif 135)
15 septembre 2005	EGK-Gesundheitskasse, Laufen L'adaptation des tarifs pour les produits EGK-SUN 3 Hospitalisation et médecine naturelle division commune, EGK-SUN 5 médecine complémentaire, EGK-Dent prestations en médecine dentaire et modifications des CCA/LCA EGK Sun ainsi que EGK-Hospitalisation division commune
15 septembre 2005	Assura S.A., Pully L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance complémentaire pour l'hospitalisation en division privée (OPTIMA+), Assurance complémentaire des frais d'hospitalisation en division privée (ULTRA), Assurance complémentaire des soins dentaires (DENTA)
20 septembre 2005	KPT Versicherungen AG, Bern L'adaptation des tarifs pour les produits Assurance des soins dentaires (classe de prestations 4) (Z4), Assurance Natura (classe de prestations 2) (N2), Assurance Natura (classe de prestations 3) (N3).
20 septembre 2005	Innova Versicherungen AG, Gümliigen L'adaptation des tarifs pour les produits activa plus, complementa plus, family plus, sanvita plus, variabula plus

Indication des voies de recours

La présente communication destinée aux assurés fait office de notification de la décision. Les assurés qui, en vertu de l'art. 48 de la loi fédérale sur la procédure administrative (RS 172.021), ont qualité pour recourir peuvent le faire auprès de la Commission de recours en matière de surveillance des assurances privées, Rämistrasse 74, 8001 Zurich. Le mémoire de recours doit être adressé en deux exemplaires dans les 30 jours à compter de la présente publication et doit contenir les demandes et l'exposé de leurs motifs. Pendant cette période, l'approbation des tarifs peut être consultée à l'Office fédéral des assurances privées, Schwanengasse 2, 3003 Berne.

4 octobre 2005 Office fédéral des assurances privées